



AEF Dépêche n°508958 - Paris, le 19/10/2015 17:40:00

- Sécurité publique - Sécurité privée -

- 217.114.201.5 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

L'Anaj-IHEDN crée un comité dédié à la sécurité intérieure

Par **Raphaël Marchal**

L'Anaj-IHEDN crée un comité "sécurité intérieure" ayant "pour vocation de mettre en lumière l'action des forces en matière de sécurité intérieure". Ce comité, qui s'est réuni pour la première fois jeudi 15 octobre 2015, a pour ambition d'assurer des publications régulières sur les questions de sécurité intérieure, de mettre en place des conférences, et d'organiser des visites, toujours en lien avec le périmètre du comité. Dorian Petey, doctorant en droit public, est nommé responsable de ce comité.

Sur son site internet, l'Anaj-IHEDN indique avoir estimé, suite aux attentats de janvier 2015, que "la lutte contre le fait terroriste n'était pas qu'une affaire d'opérations extérieures mais qu'elle devait aussi faire l'objet d'une politique de défense sur le territoire établie en étroite collaboration avec les forces civiles de sécurité". Contacté par AEF, François Mattens, président de l'Anaj-IHEDN, assure "qu'il semblait important de créer un tel comité pour l'association".

UN "ENJEU STRATÉGIQUE"

"Dans le droit fil des évolutions conceptuelles touchant aux notions régaliennes, la sécurité intérieure a progressivement pris corps par l'impulsion du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008 mais souffre encore de nombreuses imprécisions", poursuit François Mattens. Selon le président de l'Anaj-IHEDN, la sécurité intérieure est "un enjeu stratégique, qui mérite de faire l'objet d'une réflexion opérationnelle à destination du plus grand nombre".

Les champs couverts par le comité comprendront ainsi les thématiques de la sécurité publique - douanes, gendarmerie, polices nationale et municipale, administration pénitentiaire -, la sécurité civile - sapeurs-pompiers et acteurs publics de la chaîne des secours -, le renseignement intérieur - notamment les activités de la DGSI -, et la participation de l'armée aux missions de sécurité intérieure. Les opérateurs privés de sécurité, y compris la Croix-Rouge et les autres associations œuvrant en matière de sécurité, seront également pris en compte.

Le comité est composé "de gendarmes, de policiers (officiers et commissaires), d'officiers de l'armée de terre et de la marine nationale, de sapeurs-pompiers, d'une responsable de

l'administration pénitentiaire, d'ingénieurs, de collaborateurs parlementaires, de responsables du secteur privé, de consultants, de doctorants et d'étudiants", précise François Mattens. Le comité sera dirigé par Dorian Petey.

UN DOCTORANT EN DROIT PUBLIC À LA TÊTE DU COMITÉ

Réserviste de l'armée de terre et doctorant en droit public sur l'organisation territoriale de la sécurité et de la défense en France, Dorian Petey est titulaire d'un master 2 en droit public-sécurité et défense de l'université Paris-II (Panthéon-Assas), obtenu en 2014. En parallèle de ses études, il est actuellement employé par le groupe Spallian, en tant que chercheur-consultant en sécurité publique et défense.

L'Anaj-IHEDN est une association qui rassemble les anciens auditeurs "jeunes" de cet institut dépendant du Premier ministre et dédié à la formation aux questions de défense. L'association revendique être "la première association française de jeunes sur les problématiques de défense et de sécurité" et indique regrouper "plus de 1 800 étudiants, jeunes professionnels, élus, militaires, fonctionnaires et responsables d'association".

